



1 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

- Place Ducale et bâtiments
- Basilique Notre-Dame d'Espérance
- Eglise Saint-Lié de Mohon
- Rotonde SNCF
- Prefecture
- Tour et Porte Joly
- Tour de l'École
- Tour Milard
- Tour du Roy
- Porte de Bourgogne
- Vieux Moulin (actuellement Musée Rimbaud)
- Maison Blairon – 18 bis av. Georges Corneau
- Anciens bain-douches
- Vestiges de l'ancien château médiéval
- Portail 30-32 rue Victoire Cousin
- Quatre statues rue de la République
- Usine La Macérienne et maison du Directeur
- Anciennes fortifications de Mézières
- Maison – 26 Bd de Béthune

2 GIVET

- Fort de Charlemont
- Fortifications camp du Mont d'Hours
- Tour Grégoire
- Porte de France
- Porte de Rancennes
- Chapelle de Walcourt
- La Tour Victoire
- Ancien manège militaire
- Ancien couvent des Récollets
- Ancien couvent des Récollectines
- Fort de Rome et fortifications
- Corps de garde et porte du pont de bateau

3 MOUZON



- Eglise Notre-Dame - Ancienne Abbatale
- Temple antique du type fanum
- Maisons Espagnoles
- Ancien monastère
- Eglise Sainte-Genève
- Vestiges de la grosse tour
- Vestiges de la tour Saint-Jérôme
- Mur du cimetière
- Porte de Bourgogne

4 SEDAN

- Château-Haut et ses quatre bastions
- Château-Bas – Bâtiment du XVIIe siècle
- Immeuble – 16 rue du Mesnil
- Eglise Saint-Charles
- Synagogue
- Ancien Hôtel de Ville
- Manufacture de draps (Unin-Gridaine)
- Maison dite du « Gros-Chien »
- Crypte couvent des Capucins – Tombeau Maréchal Fobert
- Manufacture royale de draps Le Dijonval
- Sol du jardin : propriété de l'Hôpital-Hospice

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES SITES ET MONUMENTS

Dispositifs de protection du patrimoine

-  Immeuble inscrit ou classé
-  Périmètre de protection d'un monument historique
-  Site patrimonial remarquable (SPR)
-  Site inscrit ou classé

La législation française comporte plusieurs dispositifs qui permettent la protection, la conservation et la sauvegarde du patrimoine bâti, paysager, naturel et immatériel.

Périmètre de protection des abords de monuments historiques

Le département des Ardennes avait, au 1^{er} janvier 2016, sur son territoire 91 monuments classés et 140 monuments inscrits au titre des monuments historiques (Chiffres clés du Patrimoine dans les Ardennes, ministère de la Culture et de la Communication). Une servitude d'utilité publique s'applique autour de ces édifices, un périmètre de protection de 500 m parfois modifié sur proposition de l'Architecte des Bâtiments de France et accord de la commune, qui impose une autorisation avant tout type de travaux.

Site patrimonial remarquable

Les sites patrimoniaux remarquables se définissent ainsi : « villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. » Ils se substituent aux secteurs sauvegardés, aux zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et aux aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (Avap). Ce dispositif identifie les enjeux patrimoniaux du territoire retranscrits soit dans un plan de sauvegarde et de mise en valeur, soit dans un plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine.

Site classé ou inscrit

Les sites classés ou inscrits sont des espaces ou des formations naturels de caractère historique, artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque dont la qualité appelle, au nom de l'intérêt général, la conservation en l'état (entretien, restauration, mise en valeur) et la préservation de toutes atteintes graves (destruction, altération, banalisation).

Deux communes sont labellisées « Petite Cité de Caractère » : Mouzon et Rocroi. Par ailleurs, Charleville-Mézières et Sedan ont obtenu le label « Ville d'Art et d'Histoire ».

Détails sur les immeubles protégés au titre des Monuments Historiques sur la base Mérimée : http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/dapamer_fr?ACTION=NOUVEAU

Carte interactive situant les périmètres des différents dispositifs : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>